

Asile & Réfugiés

Repenser la protection

Etienne Piguet

Premier chapitre « pré-print » de l'ouvrage publié dans la
Collection « le Savoir Suisse »

<https://www.epflpress.org/produit/952/9782889153312/asile-et-refugies>

Remerciements à Christin Achermann, Julia Dao, Denise Efionayi, Marion Fresia, Francesco Garufo, Eduard Gnesa, Jacqueline Piguet, Robin Stunzi, Simone Prodolliet & Laurent Tissot pour leurs commentaires sur tout ou partie du texte. Certains thèmes ont été traités sur mon blog : <https://blogs.letemps.ch/etienne-piguet/>.

Le monde compte aujourd'hui un nombre égal de femmes et d'hommes en quête de protection. Le masculin pluriel (« les réfugiés », etc.) sera utilisé comme neutre par convention pour les désigner collectivement.

RESUME (4^e de couverture)

Le thème de l'asile polarise l'opinion. Les conséquences des politiques d'accueil ou de fermeture sont considérables. Elles mettent en jeu des vies humaines, mais aussi parfois la concorde des sociétés hôtes. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le soin de trier et de dissuader les réfugiés est souvent laissé aux trafiquants, parfois sans scrupules, et aux hasards de périlleux voyages. Le présent ouvrage pose les bases d'une réflexion dépassionnée. Focalisé sur la Suisse, il situe l'ampleur et l'origine des demandes d'asile en perspective européenne et internationale. Après une première partie historique, la politique suisse est analysée en profondeur et sa toute nouvelle restructuration est détaillée. Les enjeux actuels sont ensuite abordés : mondialisation de l'asile, intégration des réfugiés, crise migratoire en Méditerranée, « réfugiés climatiques ». L'ouvrage s'achève par une série de propositions pour le futur des politiques de protection.

« Nul ne songe à leur nuire, car on les
tient pour sacrés ; ils ne possèdent
aucune arme de guerre ; leurs voisins
font appel à eux pour régler leurs
différends, et quiconque se réfugie
auprès d'eux est à l'abri de toute injure. »

Hérodote [au sujet des Argippéens]
V^e siècle avant J-C

1

INTRODUCTION

Évoqué par Hérodote, l'asile remonte aux temps les plus anciens, mais le pas décisif d'un engagement international contraignant les États à l'accueil des persécutés est l'une des conquêtes majeures du XX^e siècle. Bafoué, controversé, matière à d'incessantes divergences d'interprétation, le droit d'asile n'en demeure pas moins un acquis fondamental pour l'humanité. Certains le disent en perdition sous les coups des égoïsmes nationaux et il est vrai que d'innombrables barrières se dressent aujourd'hui contre les personnes en fuite. Dans le même temps, 800'000 exilés ont obtenu le statut de réfugié en Europe entre 2016 et 2018 et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) estime à 25.9 millions le nombre total de réfugiés dans le monde. Des chiffres sans précédent dans l'histoire.

Le droit d'asile est un casse-tête éthique et politique, car sa mise en œuvre suppose une sélection et une mise en catégories qui relèvent toujours de choix contextuels et historiquement situés. L'octroi ou non du statut de réfugié suppose que les parcours de vie uniques et singuliers d'êtres humains soient réduits à quelques éléments débouchant sur un label immanquablement artificiel. Un processus de protection qui, paradoxalement, est porteur d'une grande violence symbolique.

Les évolutions terminologiques désignant les personnes accueillies témoignent du caractère fluctuant des formes de protection accordées. Ainsi, en France, les aristocrates en fuite de la révolution étaient des « émigrés », les révolutionnaires du XIX^e siècle des « proscrits », les grandes figures héroïques à la Hugo des « exilés ». En Suisse, toujours au XIX^e, les juifs en fuite, dont on espérait qu'ils ne resteraient pas, furent désignés comme des « passants ». Durant la Première Guerre mondiale, les internés civils seront des « émigrants » et les militaires des « réfugiés militaires » tandis que les objecteurs et réfractaires seront, par opposition aux rares « réfugiés politiques », dénoncés comme « indésirables ».

De même aujourd'hui, si le terme « migrants » a émergé récemment pour désigner de manière indifférenciée tous les déplacés pauvres venus du Sud, certains « dissidents » continuent à être accueillis en provenance des derniers pays

communistes. En Allemagne, durant la courte période d'ouverture déclenchée par Angela Merkel en 2015, la devise « *Refugees welcome* » a brièvement semblé s'adresser à tous les exilés de la violence, avant que les portes ne se referment et qu'une multitude de catégories intermédiaires de « tolérés » à « subsidiairement protégés » ne s'imposent à nouveau. En Suisse, aussi, si certaines personnes bénéficient du statut stable et durable de « réfugié », d'autres n'obtiennent qu'une « admission provisoire », voire le label hybride d'« admis provisoire avec qualité de réfugié »... (cf. Glossaire en fin d'ouvrage).

Le titre du présent ouvrage « Asile et Réfugiés » reflète le flou inévitable de ces catégorisations et les tensions politiques qui les sous-tendent. Nous utiliserons le plus souvent le terme « réfugié » pour l'ensemble des personnes en quête de protection. Dans certains cas, pour désigner les personnes légalement reconnues comme réfugiés qui se différencient alors des bénéficiaires d'autres titres de séjour et des personnes sans statut légal.

Au travers d'un parcours historique d'abord, d'une présentation détaillée du cas suisse puis des grands enjeux de l'asile, nous tenterons d'apporter au lecteur un peu de clarté. Certains chapitres sont focalisés sur la Suisse, qui constitue un cas d'étude fascinant. Revendiquant une tradition d'accueil séculaire, elle a reçu parmi les proportions les plus élevées de réfugiés au monde. Mais elle a aussi vécu des périodes de fermeture et de rejet particulièrement sombres. Elle connaît par ailleurs, en raison de la démocratie directe, des débats politiques féroces sur l'asile doublés d'une instrumentalisation politique du thème. Au fil des ans, l'asile est ainsi constamment cité parmi les principales préoccupations des Suisses : en 2018, ils étaient 31% à le classer parmi les cinq principaux problèmes du moment après « les étrangers » (37%), la santé (41%) et l'AVS (47%) selon un fameux « baromètre » issu d'une enquête annuelle.

Par-delà l'intérêt du cas suisse, l'ouvrage a une ambition plus large et propose un diagnostic d'ensemble de la situation actuelle et des enjeux futurs de la protection. Il s'achève par des propositions qui ne recueilleront certainement pas l'adhésion de tous mais qui ont pour but de susciter le débat public pour, en fin de compte, servir le but ultime d'offrir au plus grand nombre de victimes de violence la plus adéquate protection.